



## ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE REFLET D'EXPRESSION: PRÉCISIONS CONCERNANT LA CRÉATION DE SITES INTERNET

### Article 1 : Engagement

Dans le cadre de la prestation de création de site internet par Reflet d'Expression, l'acheteur s'engage à adresser à Reflet d'Expression le maximum d'éléments sur support informatique et à coopérer avec Reflet d'Expression pour une réalisation optimale du site. À défaut, la réalisation du site en serait retardée.

Si, au-delà de cinq relances, les éléments pour la création du site ne sont pas transmis à Reflet d'Expression, le présent contrat sera résilié de plein droit et le versement de l'acompte à la commande restera acquis par Reflet d'Expression.

Par ailleurs, la fourniture d'éléments (textes, visuels, photographies, etc.) remis sous des formes complexes qui donneront lieu à une surcharge de travail (numérisation, détourages et traitements d'images, saisie informatique de textes manuscrits, correction des textes, etc. ...) fera l'objet d'un complément de facturation.

Reflet d'Expression n'effectuera les travaux concernés qu'après présentation du devis correspondant, réception du bon de commande par l'acheteur et règlement de l'acompte à la commande.

La finalisation du site internet, mis en ligne sur son nom de domaine (ou sur un nom provisoire), est validée à réception du paiement intégral du prix de l'offre par l'acheteur ou si celui-ci a obtenu un délai de paiement, à réception de la validation écrite par l'acheteur, envoyée par email ou courrier postal. L'acheteur dispose de 7 jours calendaires à compter de la date de la facture ou de sa validation écrite pour formuler des observations. En l'absence d'observation, l'acheteur sera réputé avoir accepté l'intégralité du site. Dans le cas contraire, Reflet d'Expression procédera aux modifications selon les instructions de l'acheteur et adressera à celui-ci une demande de validation, qui disposera de 72 heures à compter de son envoi pour l'accepter. En cas de non renvoi de ce document accepté ou refusé, le site sera réputé accepté dans son intégralité.

### Article 2 : L'offre

- Graphisme : La présentation graphique inclut 1 rendez-vous avec le graphiste au siège de l'entreprise pour bien cerner les attentes de l'acheteur. Conformément à l'article 2.1 des présentes conditions générales de vente, jusqu'à 3 propositions de maquette pourront être présentées ; au-delà, un complément de facturation sera effectué.

Reflet d'Expression n'effectuera les travaux concernés qu'après présentation du devis correspondant, réception du bon de commande par l'acheteur et règlement de l'acompte à la commande.

- Créations des pages : Le nombre de pages est défini à la signature de la commande. À défaut de précisions mentionnées au devis, l'intégralité du site (pages et graphisme) sont mises en place sous forme de contenu statique, c'est à dire des pages qui ne pourront pas être modifiées via une interface de mises à jour par l'acheteur.

- Pages dynamiques : leurs fonctionnalités et leurs quantités sont décidées et validées à la commande. Le programme des pages dynamiques demeure la propriété de Reflet d'Expression, qui concède une licence d'utilisation à l'acheteur. Seul le contenu de ces pages pourra être écrit par l'acheteur.

- Formulaire de contact : Les champs sont proposés par Reflet d'Expression, valider avec l'acheteur. La page contient également en général les coordonnées postales et téléphoniques. Pour éviter les spams et garantir le fonctionnement optimal de l'hébergement du site, un code anti-spam est obligatoirement ajouté par nos soins sur le formulaire de contact. A défaut, aucun formulaire de contact ne sera installé sur le site.

- Partie administration : dans le cas où le site internet comprendrait des pages dynamiques, l'installation et la configuration de l'interface de mises à jour (gestion des utilisateurs, formulaire d'identification, création de la base de données, etc.) est réalisée par Reflet d'Expression.

- La fourniture d'une notice sur le fonctionnement de l'interface de mises à jour est remise en format pdf par envoi numérique. Éventuellement, une formation dans les locaux de l'entreprise ou chez l'acheteur peut être définie au contrat initial.

- Les sites internet sont réalisés sur base de CMS Joomla, dans sa version originale lors de la création du site, pour un fonctionnement idéal sur les principaux navigateurs (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Google Chrome, toutefois principalement pour Google Chrome) à jour dans leur version valide le jour de la mise en ligne du site. La programmation du site et ses fonctionnalités après la mise en ligne ne seront pas révisées, excepté si un contrat de maintenance spécifique sur ce sujet est signé entre l'acheteur et Reflet d'Expression. Les sites sont également étudiés pour le redimensionnement de textes, sans toutefois y être optimisés. Aucune réclamation sur des erreurs d'affichages sur d'autres navigateurs ou écrans ne pourront être pris en considération gracieusement.

- Les statistiques de fréquentation sont mis en place par Reflet d'Expression par le biais de « Google Analytics ». Pour ce faire, l'acheteur doit accepter l'ouverture d'un compte Google en son nom. Cette ouverture de compte sera réalisée par ses soins ou par les soins de Reflet d'Expression sur accord de l'acheteur.

### Article 3 : Gestion de projet

La partie gestion de projet inclut les différentes réunions et la communication sur le projet pour tenir l'acheteur informé de son avancement et valider les différentes étapes. Le site en développement est consultable en ligne tout au long de sa réalisation sur une adresse provisoire remise à l'acheteur ou sur le nom de domaine définitif, avec accès par login et mot de passe. En cas de refonte de site, celui-ci sera réalisé en interne et transféré sur le nom de domaine en remplacement de l'actuel une fois terminé. Il sera alors demandé à l'acheteur d'en faire une visualisation et une relecture et de faire part à Reflet d'Expression dans les 7 jours calendaires suivant la mise en ligne des modifications à y apporter. Si aucune remarque n'est réalisée dans les 7 jours calendaires, Reflet d'Expression considérera que l'acheteur est satisfait du site internet mis en ligne. Toutes modifications ultérieures seront réalisées sur nouveau devis.

### Article 4 : Mise en ligne, hébergement et nom de domaine

Outre les mentions inscrites dans les conditions générales de vente, Reflet d'Expression précise que l'acheteur fait son affaire du choix du nom de domaine et que celui-ci sera acquis au nom de l'acheteur par Reflet d'Expression s'il est disponible. A défaut de disponibilité, Reflet d'Expression pourra proposer d'autres noms de domaine disponible au moment de la remise de la liste. L'acheteur pourra alors proposer un autre nom de domaine de son choix ou choisir dans cette liste. Les abonnements pour l'acquisition des noms de domaine et de l'hébergement du site le sont pour 12 mois, renouvelable à la date d'anniversaire. Aucun remboursement ne sera réalisé si l'acheteur rompt le contrat.

Dans le cas où l'acheteur choisit d'acquiescer des adresses emails liées au nom de domaine, adresses créées par Reflet d'Expression à la demande de l'acheteur selon les informations mentionnées au devis, un quota de 1 Go est mis à disposition de l'acheteur pour la gestion de ces emails. Au delà, les boîtes email ne fonctionneront plus. Il appartient à l'acheteur de « nettoyer » régulièrement ces emails en les stockant sur un autre support informatique et/ou en les supprimant. Reflet d'Expression ne pourra pas être tenu comme responsable en cas de non réception des emails liés au nom de domaine.

### Article 5 : Liens hypertextes

Si un ou plusieurs liens hypertextes sont créés sur le site à la demande de l'acheteur, l'acheteur est seul responsable des choix des sites ou des pages reliées par ces liens et de l'exactitude de l'adresse de renvoi desdits liens. Il est de la seule responsabilité de l'acheteur de veiller à ce que les liens ne constituent pas une infraction à l'ordre public internet ou international et qu'ils ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers. Il est également de la seule responsabilité de l'acheteur de veiller à ce que ces liens soient toujours valides.

### Article 6 : Référencement

Reflet d'Expression écrit les sites internet des acheteurs pour leur référencement naturel sur les moteurs de recherche, sans garantir toutefois le référencement effectif, le bon positionnement ou un quelconque classement au sein des listes réponses des moteurs de recherches (qui dépendent des méthodes de référencement du moteur concerné). L'acheteur assume l'entière responsabilité du choix des mots clés (textes de contenu) nécessaires au référencement du site, notamment au regard des droits de la propriété intellectuelle. Reflet d'Expression n'a pas le statut de référenceur professionnel et ne proposera jamais de gérer le référencement d'un site internet de l'acheteur.

### Article 7 : Mises à jour

En rappel des mentions inscrites dans les conditions générales de vente article 2.2, les mises à jour du site internet seront définies à la signature de la commande pour la création du site internet ou pourront faire l'objet d'un avenant au devis initial.

### Article 8 : Responsabilité de Reflet d'Expression

Reflet d'Expression décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des documents (photos, films, disquettes ...) remis par l'acheteur, que ceux-ci aient été ou non modifiés par Reflet d'Expression.

Reflet d'Expression décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement de programmes externes utilisés pour le besoin du site internet. Ainsi, l'utilisation des services Google (Analytics, maps, etc ...) et tous autres services externes provenant d'autres organismes ou entreprises sont proposés et utilisés sous l'entière responsabilité et accord de l'acheteur.

### Article 9 : Obligations

- Mentions légales : l'acheteur est tenu de faire figurer les mentions légales obligatoires sur une page du site internet, selon les directives à l'ordre du jour du service public. L'acheteur s'engage alors à fournir toutes ces informations à Reflet d'Expression pour insertion sur le site. L'acheteur garantit Reflet d'Expression contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non respect par le client des dispositions des obligations mentionnées aux présentes conditions générales de vente.

- Mise en garde : Internet est un réseau de Télécommunications public à caractère international. Tout site y figurant peut être téléchargé puis utilisé par tout ordinateur dans le monde. L'acheteur ne saurait tenir Reflet d'Expression pour responsable d'un abus de ce type.

## ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE REFLET D'EXPRESSION: PRÉCISIONS CONCERNANT L'ACTIVITE NUMEFILMS.FR

### Article 1 : Prestations

Transferts de vidéos films (bandes, cassettes), diapositives, négatifs, photographies argentiques et autres supports correspondant aux formats mentionnés sur le site numefilms.fr sur support numérique pour le compte de l'acheteur.

Particularités des vidéos : Toute minute entamée est due (minute indivisible).

Particularités des négatifs : Les négatifs disposant d'une "bande de retraitage" ou de plus de 6 visuels ne pourront pas être traités directement. Si l'acheteur confie à Reflet d'Expression ce type de négatifs lors de l'acceptation du devis, il donne alors dans le même temps et expressément son accord à Reflet d'Expression pour que ces "bandes de retraitage" soient ôtées et/ou bandes de négatifs coupés à 6 visuels maximum. Aucune réclamation de la part de l'acheteur ne sera acceptée sur ces particularités.

### Article 2 : Responsabilité du client

L'acheteur garantit être titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou des droits similaires étrangers tels que de copyright.

Les documents et supports de toute nature destinés à être traités par Reflet d'Expression le sont sous la seule responsabilité et aux risques de l'acheteur. L'acheteur veillera au bon état des supports avant leur envoi.

Dans le choix d'un support ou format de sortie (ex : DVD-R, MPEG-4, etc ...) il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer de la compatibilité de ses équipements avec ceux-ci. Lors de la validation du devis, l'acheteur peut se rapprocher de Reflet d'Expression pour s'assurer de cette compatibilité.

### Article 3 : Expédition / Transport

L'acheteur est responsable du bon acheminement de ses documents et supports vers Reflet d'Expression.

Lors de la réexpédition des documents, Reflet d'Expression ne pourra être tenu pour responsable en cas d'incidents susceptibles d'occasionner la perte ou la détérioration du colis et de son contenu durant le transport. Les coordonnées du client : nom, prénom, adresse, téléphone, adresse email, etc. sont fournis aux sociétés de transport, ceci permettant le suivi des colis.

### Article 4 : Conditions financières

La durée réelle des films et cassettes ne pouvant être connue de Reflet d'Expression et de l'acheteur qu'une fois numérisés, tout devis est réalisé sous réserve de l'exactitude et de la complétude des informations fournies par l'acheteur.

Un supplément de facturation pourra être appliqué au cas où le travail nécessiterait des travaux supplémentaires. Dans la mesure où certains travaux doivent avoir été commencés ou totalement réalisés pour percevoir certains défauts, l'acheteur devra s'acquitter du supplément.

Si Reflet d'Expression constate les défauts avant d'avoir réalisé ou débuté la réalisation du travail, il en préviendra l'acheteur en lui indiquant le montant du coût supplémentaire. L'acheteur devra alors procéder au règlement avant que les travaux ne soient exécutés.

Règlement : sans réception de règlement dans les délais annoncés, Reflet d'Expression conservera les supports expédiés par l'acheteur uniquement un mois après leurs réceptions.

### Article 5

Un document de conditions générales de Vente de Numefilms.fr sont jointes au devis pour l'acheteur. Il est impératif que l'acheteur consulte et accepte ces conditions, ainsi que les conditions générales de Vente de Reflet d'Expression au moment où il effectue sa commande, notamment afin de s'assurer des dispositions en vigueur.